



Paris, le 07 avril 2016

## DECLARATION PREALABLE à la réunion mensuelle DG/DSC du 07 avril 2016

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs,  
Camarades,

En février, lors de la réunion DG-DSC, vous nous aviez présenté la fiche de chantier 1-2, et déclaré disposer des éléments d'analyse compris dans le périmètre d'ici fin février 2016. Force est de constater qu'à ce jour aucun des points sensibles que vous aviez vous même identifié, s'est traduit par une analyse et un rendu-compte auprès des organisations syndicales, alors que la mise en œuvre du Projet Stratégique avance au niveau local :

- Analyse des impacts sociaux, notamment sur la vie des agents
- Identification des mesures d'accompagnement (rémunération, construction des parcours), condition nécessaire aux évolutions
- Consolidation de la maintenance opérationnelle
- Développement des fonctions méthodes de la maintenance (GMAO, BDO,...)
- Formalisation et si besoin développement des fonctions de GH (pilotage, surveillance, connaissance du fonctionnement du réseau - Renforcer l'encadrement, notamment de proximité en B et C

**Force Ouvrière** dénonce la mise en œuvre larvée du décret GBCP dans les Directions Territoriales, notamment à la DT Rhône Saône, où des fermetures d'unités comptables en subdivisions (ex : chalon) sont décidées sans aucune concertation et passage en CTU de proximité, et sans qu'une solution permettant d'assurer la continuité des missions n'ait été mise en place. C'est dans la plus grande opacité que s'effectue la mise en œuvre de la GBCP dans les autres Directions Territoriales, cela témoigne ainsi du plus profond mépris envers les agents dont la vie professionnelle va être sensiblement bouleversée. De plus, les interrogations formulées par notre organisations syndicales, lors de la présentation du décret GBCP en décembre par la DJEF, sont restées sans réponse.

Dans le cadre du Plan de requalification, **Force Ouvrière** a pris acte des positions que vous avez exprimées le 03 mars dernier en réunion DSC concernant des

mesures d'accompagnement destinées à compenser les pertes éventuelles de rémunérations pour les agents promus, et exige que ces intentions se traduisent par un engagement écrit et précis.

Concernant les recrutements 2016, **Force Ouvrière** a dénoncé le niveau des recrutements locaux, que nous jugeons notoirement insuffisant par rapport aux besoins. **Force Ouvrière** exige aujourd'hui de connaître la répartition des ARL par DT.

De plus, nous vous demandons, dès à présent, d'organiser rapidement les épreuves de recrutements.

Sur la PTETE, **Force Ouvrière** déplore à nouveau qu'à ce jour, l'engagement pris sur le déplafonnement de la PTETE ne soit toujours pas tenu, et exhorte le DG à tout mettre en œuvre pour y remédier. Nous sommes déjà en avril 2016, alors que le déplafonnement était prévu pour 2015. Cet engagement républicain se doit être tenu.

Également, **Force Ouvrière** dénonce une nouvelle fois les effets du protocole PPCR sur les personnels d'exploitation avec notamment la fusion des corps d'agents et de Chefs d'équipe et vous demande l'état d'avancement des discussions ministérielles. Pour Force Ouvrière, il est impératif que les CEEP intègrent le premier niveau de grade du corps des B afin que les CEE puissent, de fait, intégrer le dernier niveau de grade du corps des C. Nous vous rappelons que nous sommes attachés à nos statuts.

Pour finir, à moins d'un an de la mise en fonction des premiers barrages automatiques de la Meuse, à ce jour les agents s'interrogent toujours sur leur avenir. Mi Mai, un CHSCT-L extraordinaire a été programmé à la demande de **Force Ouvrière** pour traiter de ce problème majeur. Il vous appartient de donner les moyens nécessaires à la Direction Territoriale concernée, afin que la reconversion locale de ces personnels se fasse dans les meilleures conditions.

Les DSC **Force Ouvrière**